

Le renouveau du conflit ville-campagne par les représentations sociales du développement durable

L'exemple de l'aire urbaine d'Orléans

AUTEURS

Sylvain DOURNEL, Franck GUERIT

RÉSUMÉ

Les représentations sociales du développement durable peuvent être appréhendées comme une ligne de force structurée à partir de deux modèles : le premier, en tant que paradigme institutionnel et scientifique de la « ville durable », celui de la densité, de la mixité et de la centralité ; le second, plus « populaire » et construit à partir de valeurs anti-urbaines, ramène aux qualités des espaces ruraux, définies par leur idéal de « nature » et de faibles densités. Au final, cette distinction schématique entre deux modèles territoriaux renouvelle l'opposition entre les catégories de la « ville » et de la « campagne » dans les pratiques du développement durable et d'aménagement du territoire. À partir de l'exemple de l'aire urbaine d'Orléans, territoire fragmenté selon un schéma centre-périphérie, la communication se focalise sur les notions d'« espace vécu » des habitants, analysé au travers d'un questionnaire photographique, et d'« espace conçu » des élus, traité grâce à des entretiens semi-directifs et l'exploitation de documents institutionnels.

MOTS CLÉS

Développement durable, représentations, ville, campagne, conflits, projet de territoire

ABSTRACT

Social representations of sustainable development may be grasped as a keystone structured by two models: the first one refers to the institutional and scientific paradigm of "sustainable town" with density, mixity and centrality; the second one is more popular and built from anti-urban principles, and calls back to rural area qualities with "nature" ideal and lower density. In the end, this schematic distinction repeats the opposition between "town" and "countryside" in sustainable development and urban planning practices. Based on the example of the urban area of Orléans, fragmented along a centre-periphery scheme, this communication focuses on the notions of "lived area" for inhabitants, analysed with a photographic survey, and of "conceived area" for elected officials, treated with semi-structured interviews and the use of institutional documents.

KEYWORDS

Sustainable development, Social representations, Town, Countryside, Struggle, Territory project

INTRODUCTION

Les représentations sociales du développement durable peuvent être appréhendées comme une ligne de force qui oppose deux polarités. D'un côté, en tant que paradigme institutionnel et scientifique de la « ville durable », un premier axe renvoie aux vertus supposées de la densité, de la mixité et de la centralité. De l'autre, élaboré à partir de matériaux divers dont un important fond de valeurs anti-urbaines, plus « populaire » aussi, le second axe ramène aux qualités des espaces ruraux, définies par leur idéal de « nature », de faibles densités et d'identité locale. Au final, cette distinction schématique entre deux modèles territoriaux renouvelle

l'opposition entre les catégories de la « ville » et de la « campagne » au travers des pratiques du développement durable et des politiques d'aménagement du territoire.

C'est ce conflit que nous abordons à partir de l'exemple de l'aire urbaine d'Orléans (134 communes, 430 159 hab. en 2014, RGP Insee¹) en soulignant comment il participe de logiques d'acteurs inscrits dans des schémas de représentations et de développement territorial opposés. Nous avançons que le thème du développement durable offre un contre-modèle, tant pour les habitants que pour les acteurs des espaces périphériques d'Orléans, ce qui permet de légitimer une ligne politique d'opposition au modèle « urbain » développé par l'espace central.

Ce travail interroge le rôle des représentations sociales dans les pratiques d'aménagement et de construction des territoires. Il porte sur l'articulation entre l'espace vécu des habitants et l'espace conçu des acteurs, soulignant à la fois les différences et les proximités entre ces deux catégories, et engendrant de la confusion dans les modèles de développement territorial de certains élus locaux. En ce sens notre propos s'inscrit dans la démonstration de Raymond Ledrut qui, dans son interrogation sur le sens des images, soulignait les variations des représentations entre les acteurs « politiques » et les habitants (1973).

1. RÉSULTATS PRINCIPAUX

Cette communication participe d'un programme de recherche, en cours de réalisation et débuté en 2016, relevant d'un dispositif de développement territorial financé par le conseil régional Centre-Val de Loire (ID en Campagne) et l'Union européenne (dispositif Leader). Dans une double perspective de géographie fondamentale et appliquée, le projet scientifique contribue à saisir le rôle des représentations sociales du développement durable dans l'aménagement et le développement territorial de trois pays périphériques de l'agglomération d'Orléans.

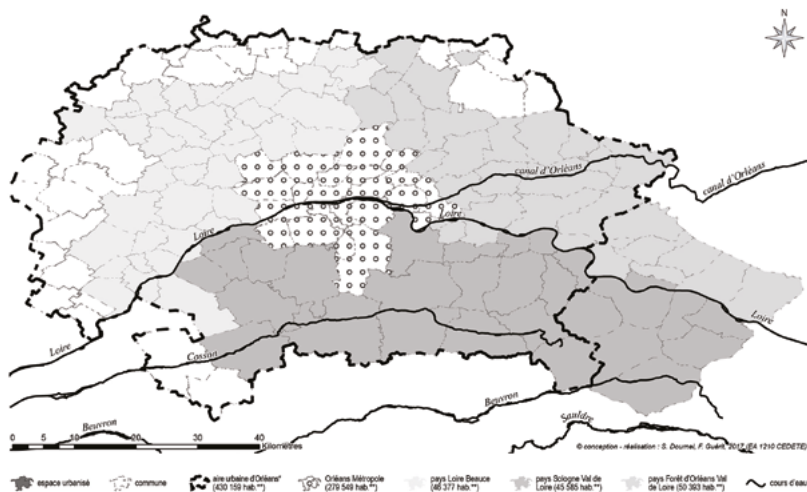
1.1. Une aire urbaine fragmentée selon un schéma d'opposition centre-périphérie

Espace social et fonctionnel, l'aire urbaine étudiée se rattache à l'agglomération d'Orléans, capitale administrative de la région Centre-Val de Loire, dotée du statut de métropole depuis le 1er mai 2017. Elle se présente comme un territoire fragmenté politiquement. Cette fragmentation résulte non pas de clivages idéologiques entre Droite et Gauche – la Droite parlementaire exerçant une puissante autorité sur l'ensemble de l'aire urbaine –, mais d'une opposition schématique entre « ville » et « campagne », réactivant ainsi le schéma classique du modèle « centre-périphérie » (Reynaud, 1981). Le « centre » se constitue d'Orléans Métropole (22 communes, 280 000 habitants) ; la « périphérie » associe petites villes, couronne périurbaine et zones rurales, patchwork organisé en 3 pays et 6 communautés de communes, recoupant quatre grandes identités paysagères et rurales (Beauce, Val de Loire, Forêt d'Orléans et Sologne). Schématiquement, cette opposition se manifeste dans une stratégie défensive, fondée sur une défiance des territoires périphériques envers Orléans, agglomération jugée comme « conquérante » par ses « ambitions métropolitaines ». Ce contexte limite les cadres de coopérations, multiplie les territoires institutionnels (à l'exemple des périmètres de SCoT² sur l'aire urbaine : un pour chacun des trois pays, un pour la métropole) et rend difficile des politiques d'aménagement à l'échelle de l'aire urbaine (fig. 1).

1 Recensement général de population de l'Institut national de la statistique et des études économiques.

2 Schémas de cohérence territoriale.

Figure 1. Les Pays et la Métropole de l'aire urbaine d'Orléans



Données : Insee 2009* et 2014**, BD Carthage ©, préfecture du Loiret 2017

1.2. Espace vécu versus espace conçu ?

Notre recherche porte sur deux champs des représentations sociales : d'une part, l'*espace vécu* des habitants ; d'autre part, l'*espace conçu* des praticiens de l'aménagement du territoire (Salomon Cavin, 2005).

L'*espace vécu* est appréhendé au travers d'une enquête, construite à partir d'un questionnaire photographique (Rivière-Honegger *et al.*, 2014), réalisée durant l'été et l'automne 2017. Interrogeant habitants et usagers (actifs, touristes) de la périphérie de l'aire urbaine, il s'agit de qualifier 21 images constitutives de trois thèmes du développement durable : le « lieu où l'on vit », c'est-à-dire l'habitat ; la « vie au quotidien », c'est-à-dire le développement durable dans sa dimension sociale ; le « paysage ». Nous cherchons ainsi à mesurer, à partir de ces photographies, le degré de durabilité que les personnes interrogées attribuent à ces différents éléments à partir de l'interprétation qu'elles donnent du concept de développement durable. Outre la mise en comparaison des différents lieux et situations, il s'agit de mesurer l'écart entre le discours institutionnel sur le développement durable et son acceptation sociale. L'exemple de la « compacité » et de la densification de l'habitat illustre assez bien cette perspective et le hiatus entre « ce qu'il faut faire » et l'idéal des populations. Par ailleurs, l'enquête permet de mesurer les valeurs attribuées à leur représentation du développement durable, mêlant utile, esthétique, identité et qualité de vie.

L'*espace conçu* est traité grâce à une série d'entretiens menés auprès d'acteurs du territoire (une quinzaine d'élus) et l'exploitation de documents opérationnels – agendas 21, SCoT – adoptés à l'échelle des trois pays (démarche inter-Scot) et d'Orléans Métropole. Les entretiens abordent successivement le parcours personnel de l' élu dans sa formation politique au développement durable, ses pratiques (dossiers, actions), et les méthodes qu'il utilise dans la communication et l'échange avec ses concitoyens. La dernière partie concerne sa

représentation du développement durable à l'échelle de son territoire d'action (commune, communauté de commune, pays). Il s'agit là encore d'identifier les éléments constitutifs de ces représentations, ainsi que leurs biais au regard du discours institutionnel. L'ambivalence de la position de l'élu, à la fois habitant et acteur du territoire, se révèle ainsi. Enfin on mesure comment le « développement durable » peut être utilisé par les élus de cette « périphérie » pour se démarquer du modèle officiel et constituer un cadre de références qui légitime leur action d'opposition au « centre ».

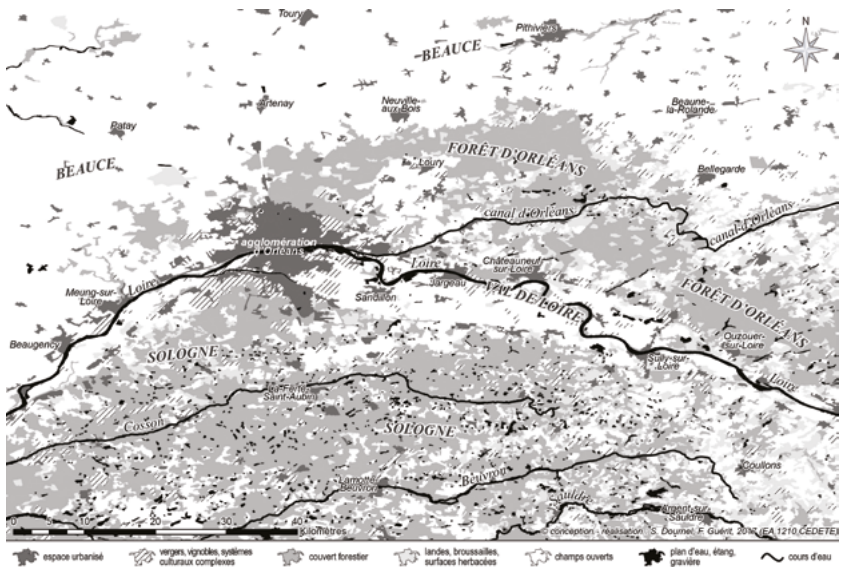
2. APPORTS

2.1. Influence des représentations dans la fabrication des territoires durables

Les représentations sociales du développement durable relèvent à la fois des habitants et des acteurs de l'aménagement. En tant que « représentation », nous définissons le développement durable comme une « composition » (Salomon Cavin, 2005) formée d'éléments communs aux habitants et aux responsables de l'aménagement du territoire, tels que les images, les perceptions, les mythes. Mais aussi d'éléments distincts : de « paradigme » et « d'idéologie » pour plutôt qualifier celles des acteurs de l'aménagement du territoire ; de « bricolage », pour celles des populations résidentes.

Bien que sociales, fruits de l'immersion de l'acteur dans la société, ces représentations ne coïncident pas nécessairement et sont souvent caractérisées par des décalages entre habitants et élus, entretenant ainsi le hiatus entre le « territoire social » et le « territoire politique » (Vanier, 2010).

Figure 2. Occupation du sol dans l'Orléanais



Données : Union européenne - SOEs CORINE Land cover 2012, BD Carthage ©, DREAL Centre-Val de Loire

Ainsi, du point de vue des habitants, nous avançons que le « territoire durable », dans ses images et ses pratiques, relève d'une série de lieux qui correspondent à un espace jugé esthétiquement beau, naturel, à faible densité de peuplement, mais aussi non productif, lié à des modes de vie renvoyant aux expressions de « ruralité » ou encore « d'identité locale ». Cette image idéale donne une représentation du territoire qui tend à occulter à la fois sa réalité de territoire périurbain et les enjeux du développement durable. Dans l'exemple orléanais (fig. 2), espaces de « nature » et de faibles densités, faiblement productifs, les forêts de Sologne et d'Orléans incarnent ce schéma, selon ses habitants ; de même que le Val de Loire dont les éléments patrimoniaux liés au fleuve relèvent partiellement de ce modèle (paysage fluvial, patrimoine naturel). À l'inverse, la Beauce, par sa symbolique d'espace productif, même agricole, répond plus faiblement au modèle. À ce stade, les quatre unités paysagères du territoire d'étude n'offrent pas une unité de représentation commune d'un « territoire durable ». Découlent alors des pratiques différentes selon ces territoires, expressions d'attentes et de demandes différenciées de la part des habitants. Ensuite leur unité se construit, en partie, dans le rejet du « modèle urbain » que représente l'agglomération d'Orléans et que porte la doxa officielle consacrée au développement durable.

Élaborées dans un cadre paradigmatique et idéologique plus stable, les représentations des acteurs de l'aménagement du territoire reflètent logiquement une approche plus globale et cohérente du développement durable des territoires. Pour autant, elles restent une construction sociale, formée à partir d'un certain nombre d'éléments qui puisent dans les représentations sociales des habitants, médiatisées par celles des élus locaux. Il en découle dans les représentations des acteurs de l'aménagement, une forme de confusion – ou de pragmatisme – entre aspirations de la société locale et vision plus raisonnée du développement durable. Cette tension se manifeste dans un certain nombre de représentations ruralistes et anti-urbaines, partagées par les élus et les habitants du territoire.

2.2. Développement urbain durable : dernier champ de lutte entre l'urbain et le rural ?

L'exemple de l'aire urbaine d'Orléans rappelle le rôle de la distinction ville-campagne dans les pratiques d'aménagement du territoire (Salomon Cavin, 2005 ; Mathieu, 2017). Les enjeux du développement durable, l'absence de « standard » incontesté dans les modèles d'un développement encore en voie de définition, réactivent cette distinction dans les représentations sociales en proposant deux perspectives contraires : d'un côté celle des espaces denses de la « ville », à forte mixité ; de l'autre les espaces de faible densité de la « campagne », à forte image de nature.

Malgré les logiques contemporaines de fusion ou d'intermédiation entre territoires ruraux et urbains, soulignées par nombre d'auteurs (Vanier, 2005), ou encore les injonctions publiques à une solidarité « ville-campagne », *via* l'élaboration de SCoT, ces deux catégories exposent une relation conflictuelle qui reste au cœur des pratiques de l'aménagement du territoire et des liens entre la société et le territoire. Construit dans la mythification de la nature et de la ruralité, ce conflit reste un critère pertinent d'interprétation des dynamiques territoriales. Il se matérialise dans une représentation anti-urbaine du territoire et de son aménagement. La ville reste perçue comme source de mal-être, économique et social, de dégradation de la condition humaine (par l'artificialisation de l'environnement urbain qui éloigne du rapport à la nature, par sa pollution), d'insécurité et de multiculturalisme (perte d'identité)... En ce sens, le caractère « inhabitable » de la ville apparaît – au regard de nombre d'habitants des espaces périphériques – comme antinomique de la durabilité.

Par ailleurs, les vertus supposées de la ville (mixité sociale et fonctionnelle, densités) sont également perçues comme divergentes de l'attente sociale des habitants des zones périphériques. Les questions de « densification » et de « lutte contre l'étalement urbain » illustrent assez clairement cette contradiction entre la nécessité de répondre aux enjeux de développement durable et les positions plutôt hostiles – voire contraires (« rêve pavillonnaire ») – des populations à leur égard. Au cœur des représentations de l'opposition entre ville et campagne, se trouve la contradiction fondamentale entre aspirations sociales des habitants et pratiques du développement durable.

RÉFÉRENCES

- Demazière C., Thibault S., 2002, « Projets de territoires et observation des agglomérations : réflexions à partir des cas de Tours et d'Orléans », in Y. Jean et C. Calenge (dir.), *Lire les territoires*, Tours, MSH Villes et territoires, p. 91-104.
- Guilluy C., 2015, *La France périphérique : comment on a sacrifié les classes populaires*, Paris, Flammarion.
- Le Saout R., 2012, *Réformer l'intercommunalité. Enjeux et controverses autour de la réforme des collectivités territoriales*, Rennes, PUR.
- Ledrut R., 1973, *Les images de la ville*, Paris, Anthropos.
- Mathieu N., 2017, *Les relations villes/campagnes. Histoire d'une question politique et scientifique*, Paris, L'Harmattan.
- Reynaud A., 1981, *Société, espace et justice. Inégalités régionales et justice socio-spatiale*, Paris, PUF.
- Rivière-Honegger A., Cottet M., Morandi B. (coord.), 2014, *Connaître les perceptions et les représentations : quels apports pour la gestion des milieux aquatiques ?*, Vincennes, ONEMA.
- Salomon Cavin J., 2005, *La ville mal-aimée. Représentations anti-urbaines et aménagement du territoire en Suisse : analyse, comparaison, évolution*, Lausanne, PPUR.
- Vanier M., 2010, *Le pouvoir des territoires*, Paris, Économica.

LES AUTEURS

Sylvain Dournel
Université d'Orléans – CEDETE
sylvain.dournel@univ-orleans.fr

Franck Guérit
Université d'Orléans – CEDETE
franck.guerit@univ-orleans.fr